

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : RHEAVERO

<https://www.cadre21.org/membres/veronique-rheaume-cssp-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2024-03-23 20:24:02

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'un protocole en étapes qui permet de faire une intervention bienveillante et empathique envers des jeunes de notre milieu scolaire concernant une pratique de sextage. Cela permet d'identifier l'amorce, la nature, les intentions, l'étendue de la situation et le type d'implication de chacun des acteurs afin de référer le tout au service de police, dans le but d'arrêter la situation et d'éviter des conséquences plus importantes et des impacts négatifs pour les jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Il sera possible d'avoir une marche à suivre en étapes qui favorise l'identification rapide des intentions (impulsives ou malveillantes) de l'instigateur d'une pratique de sextage et d'ajuster le niveau d'intervention en conséquence. Il est possible avec la grille d'évaluation d'obtenir suffisamment d'informations pour prendre une décision éclairée et agir de la bonne façon, sans consulter les images explicites de la situation sur l'appareil électronique. Je pense que cette trousse va me permettre d'intervenir plus efficacement et plus rapidement, tout en demeurant bienveillante. Je pense aussi que cela va favoriser la collaboration des jeunes et des parents puisqu'il y a des informations pertinentes et accessibles pour eux, à chaque étape.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je pense que je serai vigilante de bien suivre les étapes, de demeurer ouverte et empathique, afin de favoriser un lien de confiance et une ouverture des élèves concernés. Je crois que la discussion à l'aide de la grille d'évaluation avec les acteurs concernés, ainsi dirigée, facilitera la cueillette de données afin d'éviter un jugement de valeur. Il devient alors facile d'avoir toutes les informations nécessaires sans consulter les images concernées pour prendre une décision éclairée: les intentions sont elles malveillantes ou impulsives? Je vais faire particulièrement attention à suivre toutes les étapes de la trousse et à contacter rapidement les services policiers.